

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 22 octobre 2008 - 9 h 30

« Compléments à la réflexion du Conseil sur les droits familiaux »

Document N° 04
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Bonification de pension pour les parents de 3 enfants et plus

Estimation des effets d'une forfaitisation en projection (résultats provisoires)

Emmanuelle Crenner, division « Redistribution et Politiques Sociales »

INSEE – n° 09/DG75-G210 – 13 octobre 2008



Direction des Etudes et Synthèses Economiques

Département des Etudes Economiques d'Ensemble
Division "Redistribution et Politiques Sociales"

INSEE
DIRECTION GÉNÉRALE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

NOTE

A l'attention du Conseil d'Orientation des Retraités

Dossier suivi par :
Emmanuelle CRENNER
Tél. : 01 41 17 60 16
Fax : 01 41 17 60 45
Mél : DG75-G210@insee.fr

Malakoff, le 13 octobre 2008
N° 09/DG75-G210/

**Objet : Bonification de pension pour les parents de 3 enfants et plus
Estimation des effets d'une forfaitisation en projection (résultats provisoires)**

Aujourd'hui, des bonifications de pensions sont attribuées à tous les retraités, anciens salariés, bénéficiant d'une pension de retraite, s'ils ont au moins 3 enfants. Dans le régime général, son montant s'élève à 10% de la pension. Dans le secteur public, elle correspond à 10% de la pension auxquels s'ajoutent 5% par enfant au-delà du troisième. Les régimes complémentaires appliquent aussi une bonification pour enfants. Pour l'ARRCO elle est de 5% de la pension et pour l'AGIRC de 8%, plus 4% pour chaque enfant au-delà du troisième.

Afin d'estimer l'effet d'une forfaitisation de la bonification, nous avons simulé un **scénario de référence** : les pensions des retraités sont simulées jusqu'en 2040 avec un départ à la retraite à taux plein et la bonification est calculée telle que la législation actuelle le prévoit.

Nous avons également simulé les pensions sans bonification, auxquelles nous avons ajouté un forfait (à coûts constants chaque année) selon différents scénarios. Dans le cadre de ces simulations, nous avons fait comme si la mesure de la forfaitisation n'était appliquée qu'aux futurs retraités, sans concerner les retraités déjà à la retraite (ce qui semble plus réaliste). De plus, le forfait est calculé sur l'ensemble des liquidants au régime général et à la fonction publique et appliqué à eux seuls. Les indépendants sont par conséquent exclus du champ de cette analyse.

Dans tous les scénarios le forfait est unique pour l'ensemble des régimes (régime général, fonction publique, ARRCO, AGIRC).

Deux scénarios de forfaitisation ont été ainsi simulés :

Scénarios 1 : majoration forfaitaire qui reste réservée aux parents de 3 enfants et plus

- 1a : forfait indépendant du nombre d'années d'assurance
- 1b : forfait proportionnel à la durée d'assurance totale (forfait plein à 40 années validées)

Pour chacun des scénarios de forfaitisation, cette note présente les évolutions de 2008 à 2040 :

- du montant du forfait,
- des proportions, parmi les liquidants, de perdants, de gagnants et de ceux pour qui la pension se maintient, selon le sexe, le secteur d'activité et le nombre d'enfants. On considère que les personnes, dont la pension de retraite évoluerait entre -1 et 1% entre le scénario avec bonification et celui avec forfait, maintiennent leur pension ;
- de la pension moyenne des perdants, des gagnants et de ceux qui maintiendraient leur pension ;
- des écarts (en proportion) de pension, parmi les liquidants, entre le scénario avec forfait simulé et le scénario de référence avec bonification, selon le sexe, le secteur d'activité et le nombre d'enfants.

Cette évaluation a été faite avec l'aide du modèle de microsimulation Destinie2. Ceci conduit à deux avertissements :

- ce modèle est encore en cours de mise au point. Par exemple, la version actuelle ne prend pas encore en compte les polypensionnés et les montants des salaires doivent être améliorés. Ces changements pourront conduire à des révisions générales de profils de carrière et des niveaux de pensions. C'est pourquoi il est préférable de considérer les résultats mis en avant dans cette note comme provisoires ;
- les statistiques qui sont présentées portent sur les pensions des liquidants. Les statistiques sur ces flux concernent de petits effectifs (voir annexe 3) et sont donc davantage bruitées que les données relatives aux stocks. On a partiellement remédié à ce problème en présentant les séries sous forme de moyennes mobiles sur 5 ans. Mais le lissage de séries par moyennes mobile à tendance à générer des pseudo-cycles sans signification statistique. Même après lissage, les évolutions sont surtout à apprécier en tendance.

1. Forfaitisation de la bonification versée aux parents de 3 enfants et plus

1a Forfait unique tous régimes confondus, indépendant du nombre d'années d'assurance

Dans ce scénario, tous les parents de 3 enfants et plus bénéficient du forfait. Le forfait étant identique pour tous, ce scénario implique une baisse de pension totale pour ceux qui avaient une bonification élevée et une hausse pour ceux qui bénéficiaient d'une bonification faible. Autrement dit, le forfait devrait être moins favorable que la bonification pour ceux qui ont des pensions élevées et à l'inverse plus favorable pour ceux qui ont des pensions faibles.



➤ **Principaux résultats portant sur les nouveaux retraités (liquidants)**

	Scénario 1a			
	2008	2020	2030	2040
Montant du forfait plein (mensuel en euros constants)	122	168	187	197
Parmi les bénéficiaires du forfait (%)				
Perdants	27,5	29,1	24,4	27,6
Gagnants	57,8	57,1	59,6	53,5
Maintien*	14,7	13,8	16,1	18,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Écarts des pensions moyennes (%)				
Hommes	-1,0	-1,5	-1,1	-0,8
Femmes	1,3	2,0	1,3	0,8
Privé	2,5	1,8	1,7	1,5
Public	-4,5	-3,7	-3,8	-4,1

* maintien=écart de pension entre la bonification et le forfait compris entre -1% et 1%.

Champ : flux de retraités du régime général et de la fonction publique ayant 3 enfants et plus

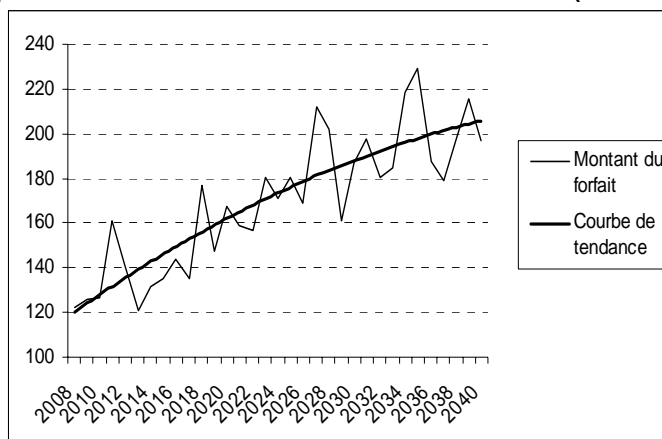
Scénario 1a : forfait unique tous régimes, aux parents de 3 enfants et plus, indépendant de la durée d'assurance

Source : modèle de microsimulation Destinie 2

➤ **Montant du forfait**

Le montant du forfait en 2008 serait de 1464 euros annuels ou 122 euros mensuels. Il devrait augmenter de 62% d'ici 2040.

Graphique 1a.1 : Évolution du montant mensuel du forfait (euros constants)



Champ : flux de retraités du régime général et de la fonction publique ayant 3 enfants et plus

Scénario 1a : forfait unique tous régimes, aux parents de 3 enfants et plus, indépendant de la durée d'assurance

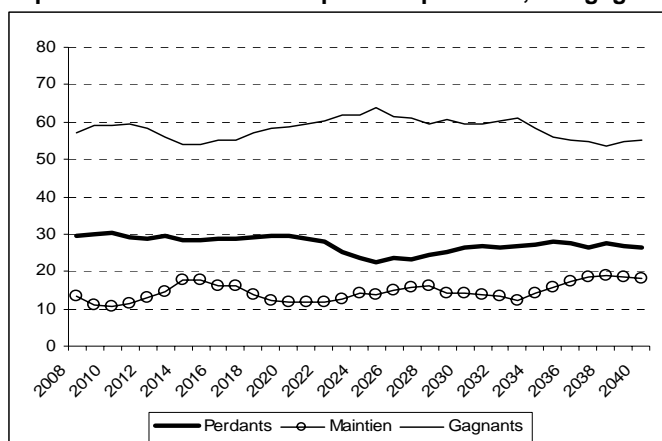
Source : modèle de microsimulation Destinie 2

➤ **Part des perdants et des gagnants**

Parmi les liquidants de 2008, près de 58% des retraités parents de 3 enfants et plus auraient une pension plus élevée avec la forfaitisation ; près de 28% d'entre eux auraient une pension plus faible et pour un peu moins de 15% la forfaitisation n'aurait pas de conséquence sur le niveau de leur pension. Ces proportions seraient relativement stables en projection.



Graphique 1a.2 : Évolution de la part des perdants, des gagnants (%)



Note : maintien=écart de pension entre la bonification et le forfait compris entre -1% et 1%.

Champ : flux de retraités du régime général et de la fonction publique ayant 3 enfants et plus

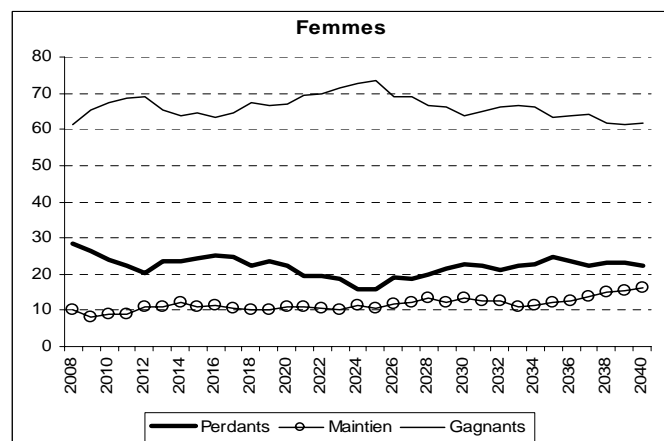
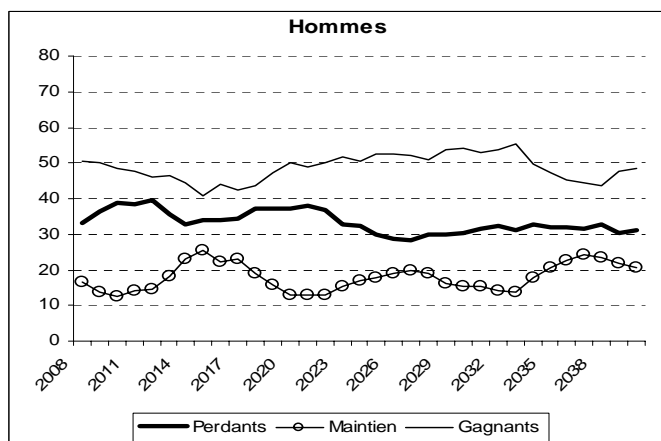
Scénario 1a : forfait unique tous régimes, aux parents de 3 enfants et plus, indépendant de la durée d'assurance

Source : modèle de microsimulation Destinie 2

➤ **Impact pour les hommes et les femmes**

Les effets de cette forfaitisation seraient très différents pour les hommes et pour les femmes. Les femmes seraient plus nombreuses parmi les gagnants et leurs pensions augmenteraient donc en général avec la forfaitisation. Ces répartitions ne devraient pas évoluer significativement d'ici 2040.

Graphiques 1a.3 : Évolution de la part des perdants, des gagnants pour les hommes et les femmes (%)



Note : maintien=écart de pension entre la bonification et le forfait compris entre -1% et 1%.

Champ : flux de retraités du régime général et de la fonction publique ayant 3 enfants et plus

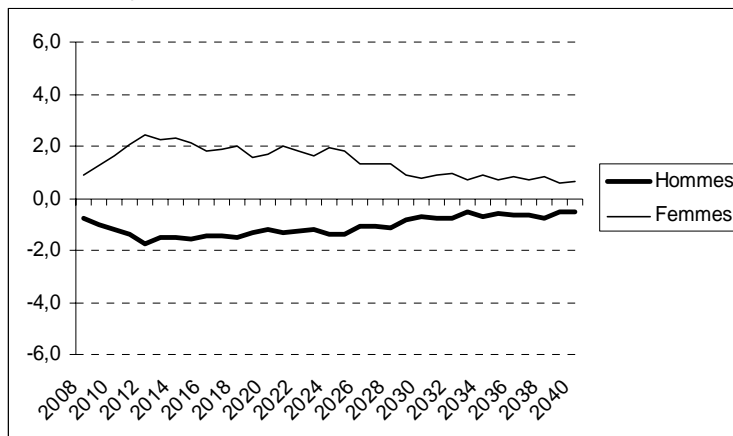
Scénario 1a : forfait unique tous régimes, aux parents de 3 enfants et plus, indépendant de la durée d'assurance

Source : modèle de microsimulation Destinie 2

En 2008 alors que la pension totale des hommes diminuerait en moyenne d'environ 1,1%, celle des femmes augmenterait en moyenne de 1,4%. On ne constate pas de tendance significative entre 2008 et 2040.



Graphique 1a.4 : Évolution de l'écart entre la pension moyenne avec forfait et la pension moyenne avec bonification pour les hommes et les femmes (%)



Champ : flux de retraités du régime général et de la fonction publique ayant 3 enfants et plus

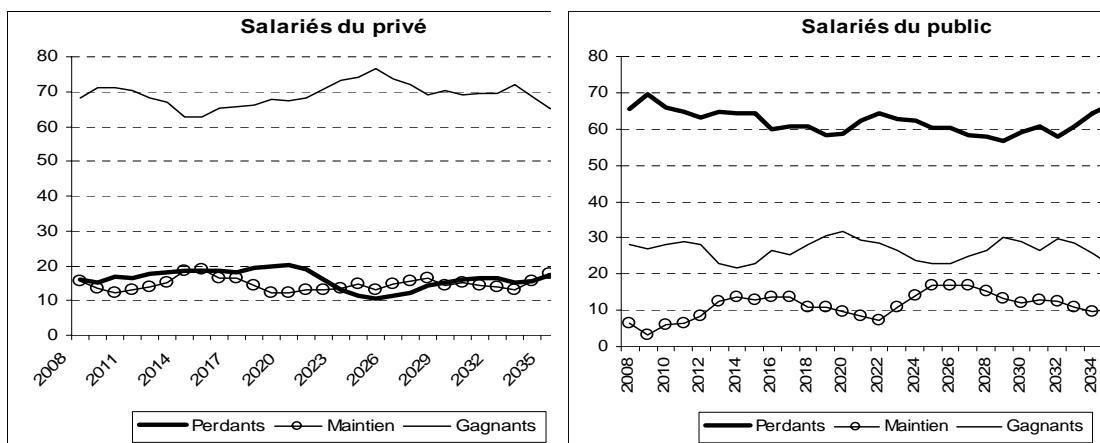
Scénario 1a : forfait unique tous régimes, aux parents de 3 enfants et plus, indépendant de la durée d'assurance

Source : modèle de microsimulation Destinie 2

➤ **Impact selon le secteur d'activité (ou les régimes de retraite)**

De même, comme il y a davantage de pensions faibles dans le secteur privé et compte tenu du fait que le calcul de la bonification est moins favorable dans le secteur privé (elle n'augmente pas avec le nombre d'enfants au-delà de 3 pour les non cadres et elle augmente moins pour les cadres), les gagnants à la forfaitisation seraient plus nombreux dans le secteur privé et les perdants plus nombreux dans le secteur public.

Graphiques 1a.5 : Évolution de la part des perdants, des gagnants selon le régime de retraite (%)



Note : maintien=écart de pension entre la bonification et le forfait compris entre -1% et 1%.

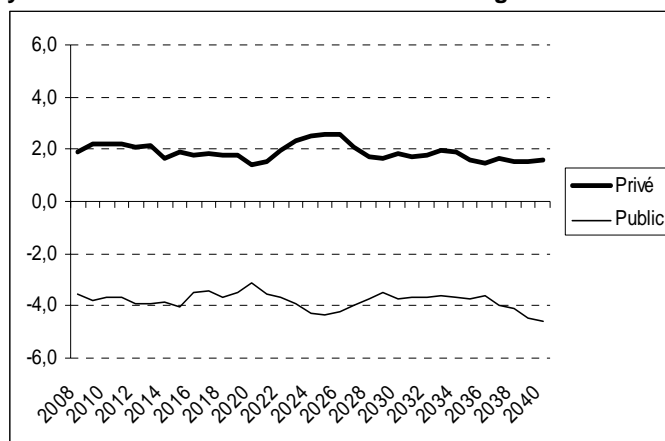
Champ : flux de retraités ayant 3 enfants et plus

Scénario 1a : forfait unique tous régimes, aux parents de 3 enfants et plus, indépendant de la durée d'assurance

Source : modèle de microsimulation Destinie 2



Graphique 1a.6 : Évolution de l'écart entre la pension moyenne avec forfait et la pension moyenne avec bonification de 10% selon le régime de retraite (%)



Champ : flux de retraités du régime général et de la fonction publique ayant 3 enfants et plus
 Scénario 1a : forfait unique tous régimes, aux parents de 3 enfants et plus, indépendant de la durée d'assurance
 Source : modèle de microsimulation Destinie 2

1b Forfait unique tous régimes confondus, dépendant du nombre d'années d'assurance

Dans ce scénario, tous les parents de 3 enfants et plus bénéficient du forfait. Le forfait n'est pas identique pour tous puisqu'il dépend de la durée d'assurance. Ceux qui ont des durées validées inférieures à 40 années voient leur forfait réduit.

Ce scénario implique, comme le précédent, une baisse de la pension totale pour ceux qui avaient une bonification élevée et une hausse pour ceux qui bénéficiaient d'une bonification faible. Seulement, pour ceux qui ont des pensions faibles du fait d'une courte durée d'assurance, le forfait, qui est proratisé, devrait donc être moins favorable que dans le scénario précédent.

► Principaux résultats portant sur les nouveaux retraités (liquidants)

	Scénario 1b			
	2008	2020	2030	2040
Montant du forfait plein (mensuel en euros constants)	144	190	217	229
Parmi les bénéficiaires du forfait (%)				
Perdants	31,6	29,2	26,3	26,2
Gagnants	55,9	58,1	60,6	54,8
Maintien*	12,5	12,7	13,1	19,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Écarts des pensions moyennes (%)				
Hommes	0,6	-0,2	0,1	0,3
Femmes	-0,7	0,3	0,0	3,8
Privé	2,4	1,6	1,7	1,5
Public	-4,4	-3,4	-3,8	-4,1

* maintien=écart de pension entre la bonification et le forfait compris entre -1% et 1%.

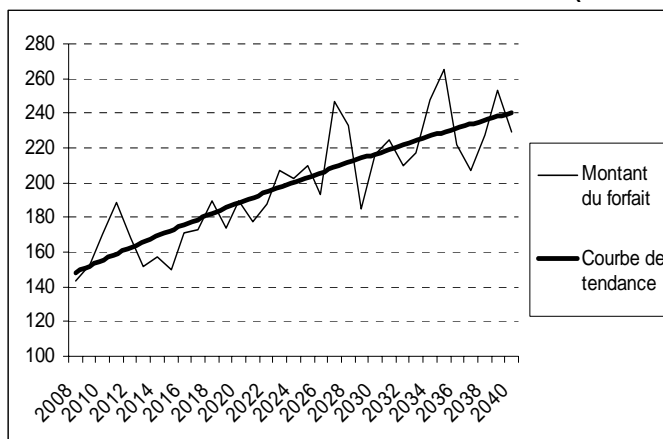
Champ : flux de retraités du régime général et de la fonction publique ayant 3 enfants et plus
 Scénario 1b : forfait unique tous régimes aux parents de 3 enfants et plus dépendant de la durée d'assurance
 Source : modèle de microsimulation Destinie 2



➤ Montant moyen du forfait

Le forfait mensuel moyen serait de 148 euros en 2008 et le forfait annuel de 1776 euros. Il devrait augmenter de 59% d'ici 2040. La part des personnes liquidant avec une très courte durée d'assurance diminue nettement avec le temps, ce qui augmente la part des forfaits pleins.

Graphique 1b.1 : Évolution du montant mensuel du forfait (euros constants)

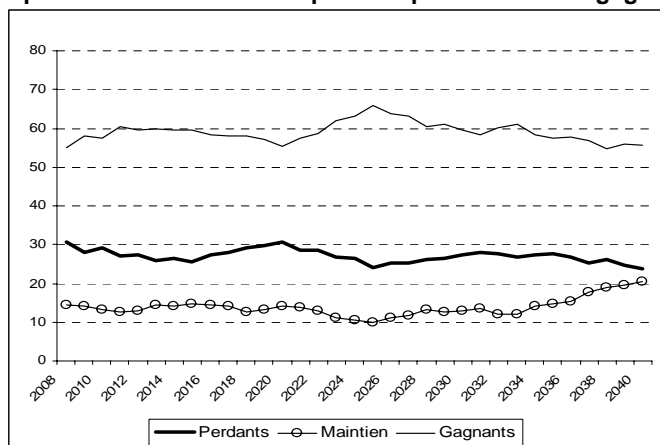


Champ : flux de retraités du régime général et de la fonction publique ayant 3 enfants et plus
Scénario 1b : forfait unique tous régimes aux parents de 3 enfants et plus dépendant de la durée d'assurance
Source : modèle de microsimulation Destinie 2

➤ Part des perdants et des gagnants

En 2008, 56% des liquidants ayant 3 enfants ou plus auraient une pension plus élevée avec le forfait, 32% auraient une pension plus faible et 12% une pension à peu près équivalente à celle qu'ils percevraient avec la bonification. Ces proportions ne devraient pas significativement évoluer d'ici 2040.

Graphique 1b.2 : Évolution de la part des perdants et des gagnants (%)



Note : maintien=écart de pension entre la bonification et le forfait compris entre -1% et 1%.

Champ : flux de retraités du régime général et de la fonction publique ayant 3 enfants et plus

Scénario 1b : forfait unique tous régimes aux parents de 3 enfants et plus dépendant de la durée d'assurance

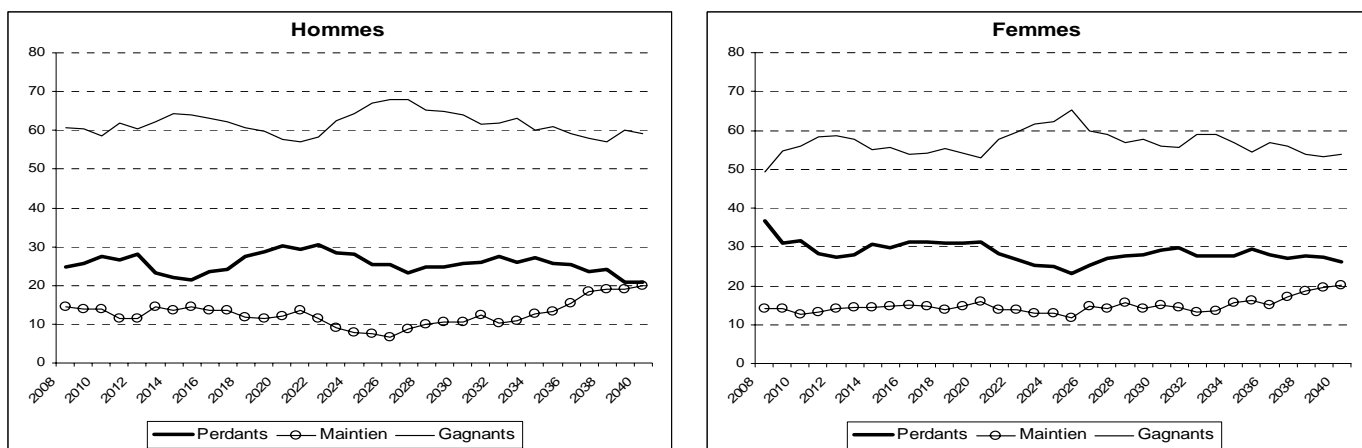
Source : modèle de microsimulation Destinie 2



➤ Impact pour les hommes et les femmes

En début de période, les hommes seraient un peu plus nombreux que les femmes à être gagnants avec cette forme de forfaitisation, mais progressivement autant d'hommes que de femmes auraient une pension supérieure avec le forfait qu'avec la bonification. Sur l'ensemble de la période, les femmes sont un peu plus nombreuses à y perdre, surtout en début de période lorsque les écarts de durées d'assurance sont encore importants entre les hommes et les femmes.

Graphiques 1b.3 : Évolution de la part des perdants et des gagnants pour les hommes et les femmes (%)



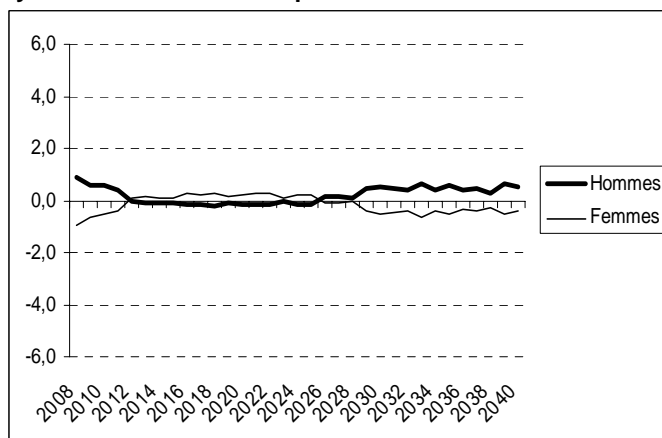
Note : maintien=écart de pension entre la bonification et le forfait compris entre -1% et 1%.

Champ : flux de retraités du régime général et de la fonction publique ayant 3 enfants et plus

Scénario 1b : forfait unique tous régimes aux parents de 3 enfants et plus dépendant de la durée d'assurance

Source : modèle de microsimulation Destinie 2

Graphique 1b.4 : Évolution de l'écart entre la pension moyenne avec forfait et la pension moyenne avec bonification pour les hommes et les femmes (%)



Champ : flux de retraités du régime général et de la fonction publique ayant 3 enfants et plus

Scénario 1b : forfait unique tous régimes aux parents de 3 enfants et plus dépendant de la durée d'assurance

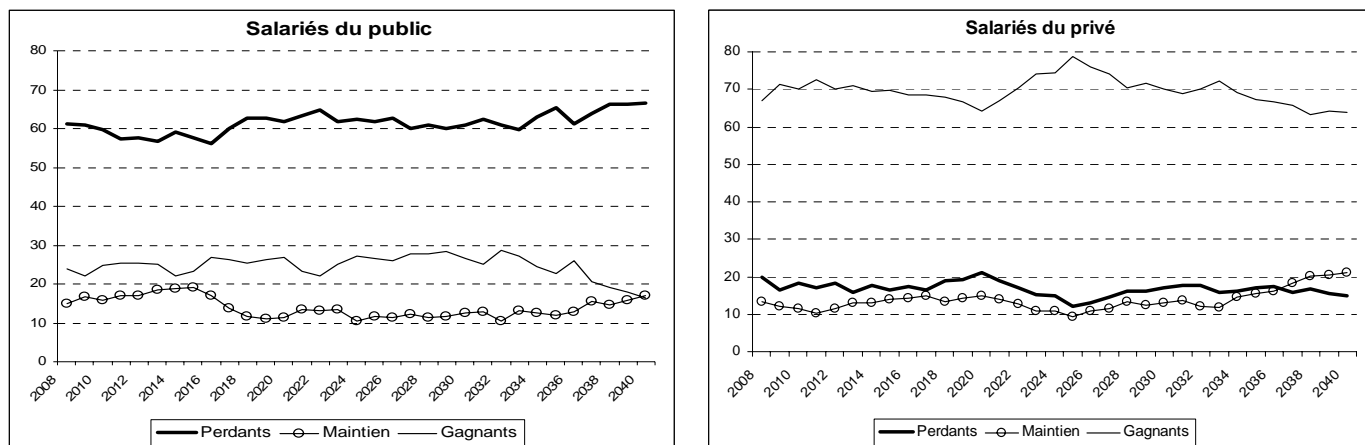
Source : modèle de microsimulation Destinie 2



➤ Impact selon le secteur d'activité (ou les régimes de retraite)

Dans le secteur privé, plus de deux retraités sur trois seraient gagnants avec la forfaitisation alors que dans le secteur public ils ne seraient qu'environ un sur quatre.

Graphiques 1b.5 : Évolution de la part des perdants, des gagnants et de ceux qui maintiendraient leur pension avec la forfaitisation selon le régime de retraite (%)



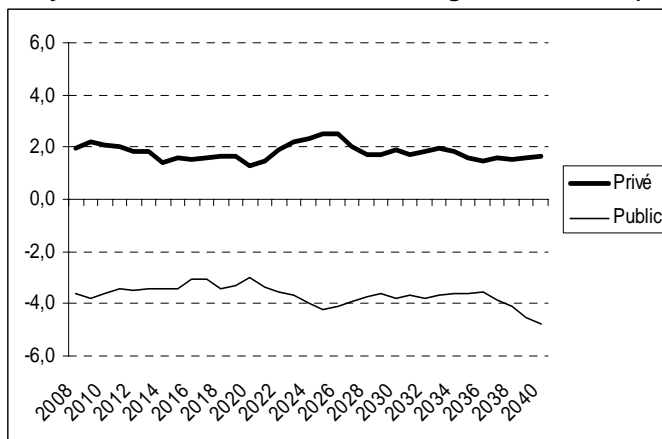
Note : maintien=écart de pension entre la bonification et le forfait compris entre -1% et 1%.

Champ : flux de retraités ayant 3 enfants et plus

Scénario 1b : forfait unique tous régimes aux parents de 3 enfants et plus dépendant de la durée d'assurance

Source : modèle de microsimulation Destinie 2

Graphique 1b.6 : Évolution de l'écart entre la pension moyenne avec forfait et la pension moyenne avec bonification selon le régime de retraite (%)



Champ : flux de retraités du régime général et de la fonction publique ayant 3 enfants et plus

Scénario 1b : forfait unique tous régimes aux parents de 3 enfants et plus dépendant de la durée d'assurance

Source : modèle de microsimulation Destinie 2

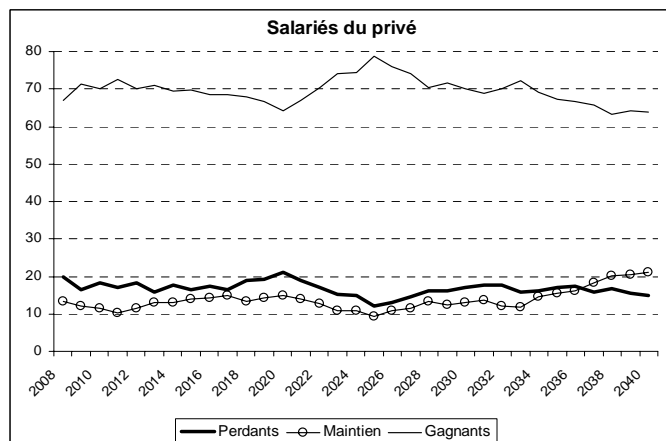
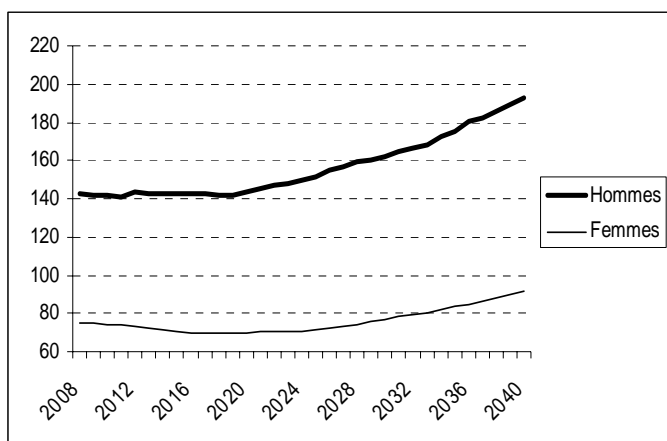


Annexe 1

Éléments de prospective sur la bonification de pension pour les parents de 3 enfants et plus (portant sur le stock de retraités)

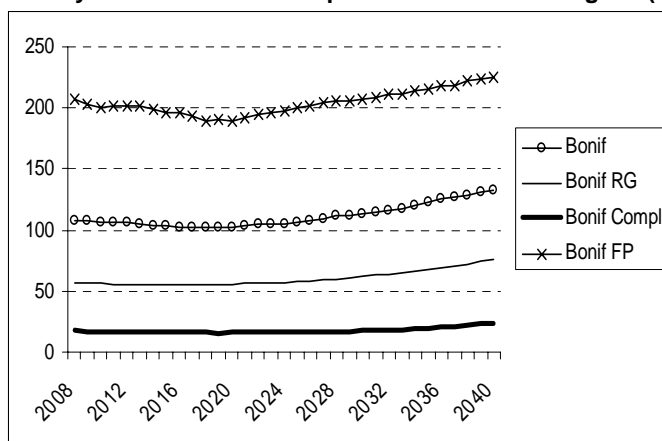
D'ici 2040, le montant moyen de la bonification versé à l'ensemble des retraités ayant eu au moins 3 enfants, tous régimes confondus, devrait être multiplié, en euros constants, par environ 1,3 pour les hommes et par 1,2 pour les femmes. Le montant moyen perçu par les hommes devrait rester autour de deux fois celui des femmes tout au long de la période 2008-2040. On pourrait s'attendre à ce que le montant de la bonification alloué aux femmes augmente plus vite que celui alloué aux hommes, puisque les pensions des femmes devraient augmenter plus vite que celles des hommes. En fait, ce sont surtout les pensions des femmes de moins de 3 enfants qui devraient augmenter plus vite que celles des hommes et non celles des mères concernées par la bonification.

Montant mensuel moyen de la bonification pour enfant selon le sexe (euros constants)



Champ : stock de retraités du régime général et de la fonction publique
Source : modèle de microsimulation Destinie 2

Montant mensuel moyen de la bonification pour enfant selon le régime (euros constants)

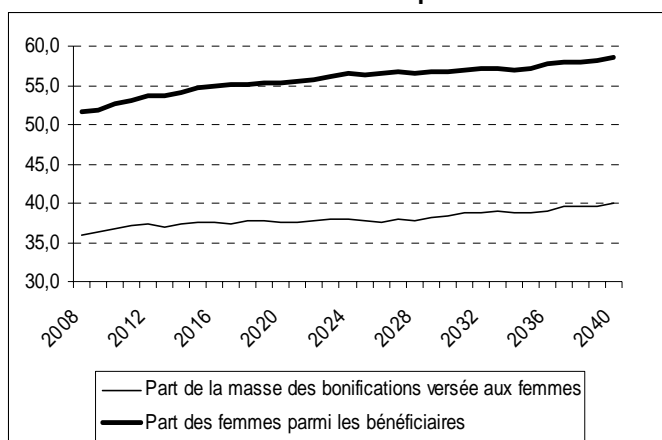


Champ : stock de retraités du régime général et de la fonction publique
Source : modèle de microsimulation Destinie 2



En 2008, moins de 37% du montant de la bonification est versé aux femmes, alors qu'elles représentent 52% des bénéficiaires de la bonification. D'ici 2040, la part qui revient aux femmes devrait augmenter d'environ 5 points, soit d'autant que la part des femmes parmi les bénéficiaires de la bonification.

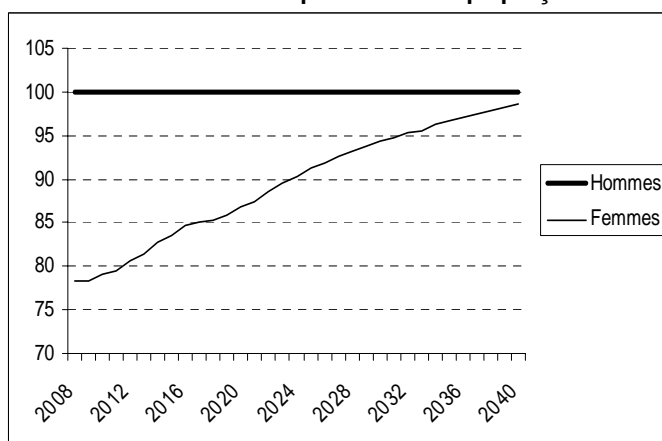
Part de la masse versée au titre de la bonification pour enfants versée aux femmes (%)



Champ : stock de retraités du régime général et de la fonction publique
Source : modèle de microsimulation Destinie 2

La part des mères de 3 enfants et plus qui perçoivent une bonification une fois à la retraite devrait nettement augmenter, du fait de la hausse de la participation des femmes au marché du travail et de la part des femmes qui perçoivent une pension de retraite qui en découle. Seules 73% d'entre elles bénéficient de la bonification pour enfants en 2008, contre la totalité des pères de 3 enfants et plus. En 2040, la quasi-totalité des mères et des pères de 3 enfants et plus devrait bénéficier de la bonification

Part des pères et mères de 3 enfants et plus retraités qui perçoivent la bonification (%)



Champ : stock de retraités du régime général et de la fonction publique
Source : modèle de microsimulation Destinie 2



Annexe 2

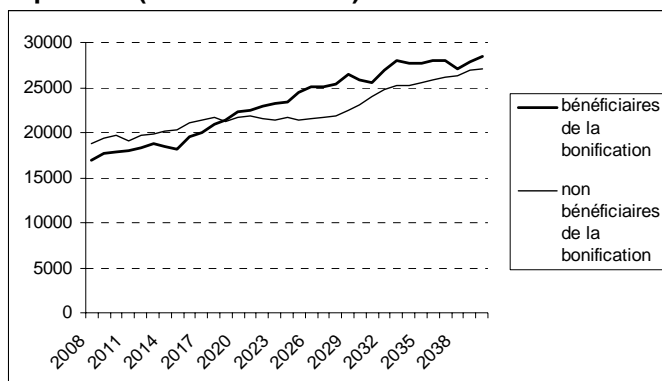
Pensions moyennes à la liquidation

Dans un but d'illustration et pour éclairer la lecture des résultats de cette note, les graphiques suivants présentent les évolutions des pensions moyennes à la liquidation de certaines catégories de retraités. On distingue en particulier les évolutions des pensions moyennes selon le sexe et selon le secteur d'activité (ou régime de retraite).

Dans cette annexe, comme dans l'ensemble de cette note, les graphiques représentent des moyennes mobiles et portent, sauf pour l'annexe 1, sur les seuls liquidants une année donnée. Il est donc plus prudent de tenir compte de tendances fortes que de légers changements, certainement peu ou pas significatifs.

- Les pensions moyennes des liquidants devraient évoluer de la même façon entre 2008 et 2040 pour les bénéficiaires de la bonification et pour les autres, soit une hausse d'environ 60% en euros constants sur la période.
- Parmi les liquidants qui bénéficient de la bonification pour enfants, les hommes auraient des pensions plus élevées que celles des femmes sur toute la période 2008-2040. Mais les pensions des hommes devraient évoluer un peu moins rapidement que celles des femmes du fait de leur plus grande participation au marché du travail.
- L'écart entre les pensions moyennes des hommes et des femmes serait un peu plus faible parmi les liquidants ayant moins de 3 enfants que parmi ceux ayant au moins 3 enfants.
- Les pensions des anciens salariés du secteur public seraient plus élevées que celles des anciens salariés du secteur privé, quel que soit le nombre d'enfants.

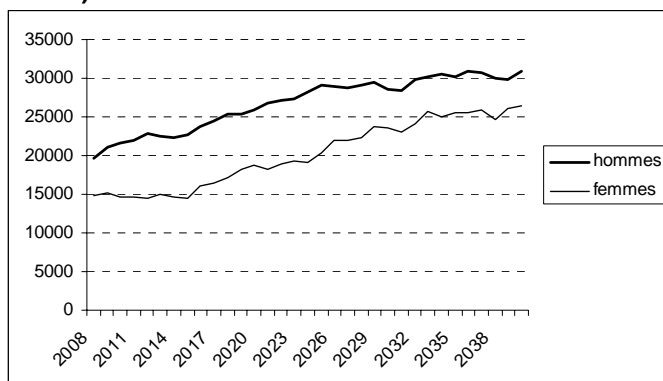
➤ Pensions annuelles moyennes pour les bénéficiaires de la bonification et pour les autres parents (euros constants)



Champ : flux de retraités du régime général et de la fonction publique
Source : modèle de microsimulation Destinie 2

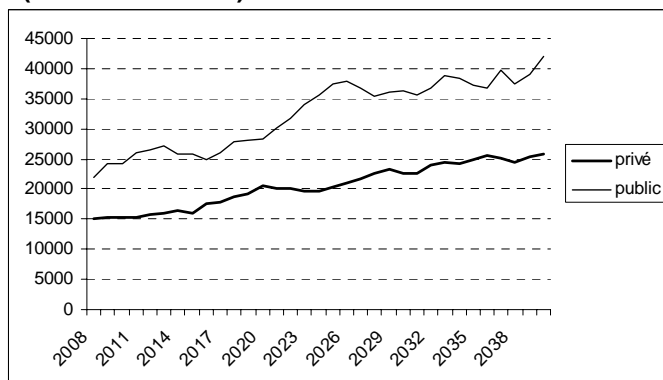


➤ Pension annuelle moyenne selon le sexe des bénéficiaires de la bonification (euros constants)



Champ : flux de retraités du régime général et de la fonction publique bénéficiaires de la bonification
Source : modèle de microsimulation Destinie 2

➤ Pension annuelle moyenne selon le secteur des bénéficiaires de la bonification (euros constants)



Champ : flux de retraités du régime général et de la fonction publique bénéficiaires de la bonification
Source : modèle de microsimulation Destinie 2



Annexe 3
Effectifs non pondérés dans le modèle de microsimulation Destinie 2
(version juillet 2008)

Année de simulation	Liquidants	Bénéficiaires de la bonification
		scénarios 1a et 1b
2008	495	139
2009	528	151
2010	563	157
2011	703	180
2012	752	187
2013	525	154
2014	599	185
2015	572	145
2016	692	176
2017	747	200
2018	685	143
2019	708	172
2020	707	183
2021	762	205
2022	686	191
2023	695	191
2024	790	196
2025	736	204
2026	741	211
2027	715	253
2028	737	214
2029	816	248
2030	762	204
2031	760	237
2032	794	253
2033	670	218
2034	772	242
2035	820	263
2036	748	248
2037	869	296
2038	716	231
2039	772	263
2040	726	258

